

## LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, C'EST QUOI ?

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans :
  - ni en étude
  - ni en formation
  - ni en emploi
- Un parcours entièrement personnalisé
- Un accompagnement avec un conseiller dédié
- Un programme composé de différents types d'activités  
**à raison de 15 à 20 heures par semaine !**
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois



## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Signature d'un contrat
  - respect des engagements définis
- Diagnostic personnalisé
- Une durée de 6 à 12 mois
- Un conseiller référent unique



## ET CONCRÈTEMENT ?

- Des ateliers collectifs pour :
  - avoir confiance
  - travailler son employabilité
  - définir un projet professionnel
- Des stages en entreprises :
  - découvrir le monde professionnel et ses codes
  - découvrir différents secteurs activités
  - découvrir différents métiers
- **+** possibilité d'intégrer :
  - Une formation
  - Une entrée en pré-apprentissage
  - Une mission de service civique
  - Un emploi



Finie  
la galère,

Contrat  
d'Engagement  
Jeune

demain :  
un métier qui  
va vous plaire.



Je découvre le  
Contrat  
d'Engagement  
Jeune !

JE RESTE INFORMÉ !

ça ouvre le 1er mars

### Modalité d'inscription :

- Votre Carte d'Identité ou Passeport  
(en cours de validité)
- Votre Relevé d'Identité Bancaire
- Votre carte vitale ou votre numéro  
de sécurité sociale
- Votre avis d'imposition ou celui de  
vos parents (si vous n'avez pas votre  
propre avis d'imposition)

Si tu veux t'investir et  
concrétiser tes projets,  
contacte nous 😊



**Antenne Mission Locale Denain**  
2 rue Louis Petit - Batiment AIP  
59220 DENAIN  
03.27.31.70.44  
denain@mljv.fr

Je veux être informé du  
lancement du Contrat  
d'Engagement Jeune !

